

Siège Social : PARIS

7, avenue de Messine, PARIS-8^e

Téléphone : Carnot 13-22

Adr. Télégr. MATHEQUE-PARIS

Paris le 14 Février 1956

Monsieur HINTZ

Mon cher HINTZ,

Voilà mon opinion personnelle sur la question du Bureau Inter Amérique Latine .

1) Il doit s'appeler de telle manière qu'il soit évident qu'il s'agit d'un bureau intérieur de la F.I.A.F. et ne pas donner l'impression d'une seconde F.I.A.F. Or, c'est pourquoi je préférerais qu'on appelle cela, soit Pool d'Amérique Latine de la F.I.A.F. et non pas Section Amérique Latine et qu'en aucun cas on ne parle de Comité Directeur ou de Conseil d'Administration . A mon avis, le mot Pool convient le mieux. L'idéal serait d'appeler cela, le Bureau du Pool d'Amérique Latine de la F.I.A.F. excuse-moi de ce formalisme, mais cela est très important psychologiquement .

2) Il est impossible d'admettre que les Cinémathèques d'A.L. ne paient que la moitié de leur cotisation à la F.I.A.F. parce que cela prend déjà l'allure de deux F.I.A.F., d'autre part cela est dépassé par les décisions de Varsovie qui ont fixé trois montants de cotisation avec un minimum et un maximum. Mais je comprends parfaitement que si l'on veut une F.I.A.F. toute puissante il faut que ses membres soient tous forts et puissants et par conséquent il est indispensable que le Bureau du Pool d'Amérique Latine soit également subventionné afin qu'il soit efficace et assure le développement des Cinémathèques d'A.L., c'est pourquoi je vois deux possibilités .:

La première consiste à intégrer dans le budget général de la F.I.A.F. le budget du Bureau du Pool Sud-Américain, de la sorte le point de vue formel de l'unité de la F.I.A.F. serait sauvegardé, vous verseriez, par exemple, 120.000 Frs de cotisation qui servirait à couvrir non seulement les dépenses de Paris, mais aussi celles de Montevideo et le principe serait sauf, même si 50 % de la somme couvrirait les frais de Montevideo . Cette solution a également un autre avantage, c'est qu'elle n'exclurait pas la possibilité que le budget de la F.I.A.F. vienne aider le fonctionnement de Montevideo c'est à dire qu'une part des recettes internationales viennent vous aider .

Siège Social : PARIS

7, rue de Messine, PARIS-8

Téléphone : Carnot 13-23

Adm. Télég. : MATHÉQUE-PARIS

Je ne dis pas que cette position révolutionnaire soit comprise de tout le monde, mais comme elle est comprise par moi et que je suis le plus gros supporter de la F.I.A.F., le geste sera fait, il y aura toujours un peu d'argent sur la cotisation de la F.I.A.F. sans que dans le budget général de la F.I.A.F. ce ne soit pas seulement les pays de l'Amérique Latine qui supportent le Bureau de Montevideo.

Evidemment, sur le plan pratique, il ne sera pas nécessaire d'envoyer à Paris l'argent nécessaire à Montevideo, il sera toujours facile de payer à Paris 40.000 Frs, mettant comme cotisation de l'Uruguay ou de l'Argentine, l'argent que la F.I.A.F. devra envoyer pour le bureau de Montevideo.

Cette solution évidemment a l'air très compliquée, mais elle ne l'est pas s'il y a un représentant de l'Amérique Latine au Congrès et si nous avons des échanges de lettres nombreux, elle a l'avantage de maintenir l'unité et de renforcer l'esprit d'entraide qui doit être celui de la F.I.A.F.

Par contre, cela n'empêche pas le soutien financier que pourra recevoir Montevideo d'autres organismes américains ou des Cinémathèques Sud-Américaines sous forme de participation aux frais ou de subvention supplémentaire, et, d'autre part, le fait qu'une partie même petite des frais de Montevideo sera prise en charge par les Cinémathèques d'autres continents augmentera encore l'autorité du Bureau de Montevideo vis à vis des autorités. Je n'ai pas l'impression que vous ayez beaucoup à part l'Unesco dans ce cas. Voici donc comment je vois la façon la plus diplomatique de vous donner satisfaction.

3) Il m'apparaît nécessaire de vous rappeler que lors de mon séjour à Sao Paulo et Montevideo, on avait prévu deux sections, l'une avec uniquement les membres de la F.I.A.F., l'autre dite Section Expansion avec les Cinémathèques nouvelles ou les Ciné-Clubs susceptibles de fonder des Cinémathèques; il est indispensable que vous mainteniez ce que nous avons décidé au départ, c'est à dire que chaque membre de la F.I.A.F. constitue le Bureau Directeur et que les autres Cinémathèques ne soient que des adhérents pouvant siéger, bénéficier, donner leur avis et être consultés, établir en commun le programme de projection, mais n'ayant pas le droit de gérer et d'administrer; cela est indispensable pour deux raisons: la première c'est qu'il faut qu'il y ait une différence entre les membres et les non-membres de la F.I.A.F. pour que les Cinémathèques nouvelles aient intérêt à devenir membres de la F.I.A.F. La seconde est qu'il est indispensable d'établir une distinction exigée par l'Europe et dont le Centre de Montevideo justifie l'existence de la Cinémathèque du Pool à Montevideo (voir plus loin) et aussi parce qu'il est nécessaire que le bureau du Pool accélère la consolidation des Cinémathèques déjà membres, et ne voit pas le côté Ciné-Clubs dominer

(voir plus loin) parce que je ne peux faire ce genre d'opération que dans le cadre des Pools de la F.I.A.F. (voir échange de lettres avec Sao Paulo)

Parce que, si je ne vois aucun inconvénient que les films tirés par Sao Paulo sous étiquette du Pool et par la voie de la F.I.A.F. restent dans leurs archives et il en sera de même pour Roland et pour vous parce que membres de la F.I.A.F. qui me donnent toutes garanties, il en est très différemment pour des Cinémathèques qui sont très lointaines pour moi et ne sont pas membres de la F.I.A.F. Par contre, si les Cinémathèques naissantes ou à peine nées, sont membres du Pool de Montevideo, je suis d'accord, sur lettre au Bureau d'Amérique Latine de la F.I.A.F. de tirer à leur compte pour le Pool des copies qui resteront à Montevideo sous votre contrôle, grâce à quoi, en plus du budget centralisateur intéressé dans le budget général de la F.I.A.F. vous pourrez avoir un budget annexé de développement non intégré dans le budget de la F.I.A.F. et qui sera couvert par les recettes des Cinémathèques et Ciné-Clubs non membres de la F.I.A.F.

Il est indispensable que vous respectiez cette distinction entre Comité Directeur avec les membres de plein droit et les adhérents

Cette distinction est d'autant plus nécessaire qu'une des raisons d'être du bureau d'Amérique Latine est le Pool de tirage et contre-tirage et la Cinémathèque Internationale de Circulation de Montevideo.

Or, le Pérou, la Colombie, par exemple, m'ont fait des propositions de tirages à leurs frais que j'ai refusées jusqu'à présent, jusqu'au moment où ces cinémathèques auront suffisamment grandi pour être admises comme membres de la F.I.A.F. c'est à dire que ce jour là les copies tirées avec leurs fonds pour le Pool pourront être dans leurs Archives et non plus au Pool même, cela je le peux, car je suis couvert de tous risques et aussi au point de vue juridique et là, c'est à vous de leur expliquer qu'il n'y a pas d'autre voie et leur intérêt est d'avoir des films à projeter et qu'ils aient de l'argent. Il serait idiot qu'ils n'acceptent pas cette méthode dont ils seront les bénéficiaires.

Il faut comprendre la situation : la F.I.A.F. a été créée pour détourner les obstacles dont le principal est la question des droits et le risque de commercialisation. Sans la F.I.A.F. je ne pourrai faire ce que je vous propose.

J'ai eu du mal à faire admettre l'existence de la F.I.A.F. à l'industrie et je n'ai pas le droit de mettre tout en cause en prenant des risques que je n'ai pas le droit de prendre.

Je tiens à la Cinémathèque Française d'abord. Je n'ai aucun manque de confiance dans le Pérou ou la Colombie, je suis persuadé de leur honnêteté, mais j'ai le droit de prendre des garanties en ayant plus confiance en vos trois cinémathèques qui existent depuis des années, et d'autre part, il est nécessaire que ces nouvelles

cinémathèques fassent leur éducation de la raison d'être et de l'esprit de la F.I.A.F. et qu'il n'y ait pas de confusion entre tirer un film à prix courant et acheter un film, entre le prix illimité et la vente, en créant cette période pendant laquelle des copies tirées par elles à leurs frais seront stockées au Pool de la F.I.A.F. elles s'imprèneront de l'idée qu'elles n'en ont pas la propriété totale, que ce n'est pas une marchandise qu'on peut acheter et vendre et que le principe du prêt illimité est une réalité juridique. Je compte sur vous pour leur expliquer et faire comprendre que ce n'est pas une sorte de brimade et de soupçon mais un moyen ingénieux de tirer parti de leurs possibilités sans enfreindre nos propres statuts et si Montevideo a la Cinémathèque c'est parce que la Suisse d'Amérique Latine a trop l'habitude des banques pour ne pas savoir ce que c'est que les coffres particuliers des clients.

Institution sacro-sainte, c'est pourquoi on a choisi le port de Montevideo où il n'y a pas de guerre civile, où la marine ne met pas en joue l'armée, où le Président de la République sortant n'est pas au secret dans une clinique pour éviter un coup d'état et où le régime des douanes est plus souple que dans les deux autres pays membres de la F.I.A.F.

5°) J'ai tiré de mon voyage en Amérique Latine une conclusion: Si je fonde une Cinémathèque en Grèce, elle bénéficiera de l'appui de l'Etat et même avec des moyens réduits, elle représentera une force et aura un poids certain. Par contre, l'Etat est une chose tout à fait séparée du courant vital en Amérique Latine. Etre fonctionnaire, même en Uruguay, c'est vraiment être en marge, ou dans les hauteurs, c'est une affaire purement politique avec l'instabilité et les mutations, même chez vous, où c'est toujours le même parti. Les forces vives sont ailleurs et s'écartent de ce mécanisme tout à fait contraire au système européen où l'administration est séparée des partis politiques et bénéficie d'une grande stabilité et participe à la vie intellectuelle et au progrès.

J'ai donc parfaitement compris qu'à part l'Uruguay, les cinémathèques nationales sont inconcevables, ou si elles se fondent, deviennent des cavernes de voleurs, se plaçant au-dessus de la loi et que la seule voie pour la fondation de cinémathèques donnant des garanties du droit privé, sont les cinémathèques privées.

J'ai également compris que ces cinémathèques qui, en Europe seraient aidées par l'Administration n'ont aucune chance de s'appuyer sur elle et que leur financement ne peut être que privé, sauf là où elles pourraient s'appuyer sur l'Université mais qu'elles sont les Universités, assez d'avant-garde pour comprendre Donc la fondation des Cinémathèques en Amérique Latine ne peut venir que du mouvement Ciné-Club ou du Mécénat. Sao Paulo, mécénat, Roland et vous, ciné-club. qui dit Mécénat, dit snobisme, qui dit snobisme, dit New York, qui dit New York, dit Museum of Modern Art and alias Rockefeller.

Mais où sont les pays qui peuvent s'offrir le luxe et aussi trouver l'homme qui donne vie à cette section car nous savons tous que les cinémathèques ont besoin d'un homme et c'est ce qui rend si difficile la réalisation pratique des cinémathèques là où le mécénat est pourtant disposé à leur financement.

A Sao Paulo, il y a eu Matarasso, mais il y a eu Sales Gomez, c'est la conjonction des deux qui a fait la filmathèque. A Caracas, tout va s'écrouler parce que le mécénat a eu à faire à un Gaston Diehl qui s'aime mais n'aime pas la Cinémathèque. C'est pourquoi, je suis très sceptique sur la constitution rapide des cinémathèques basées sur le mécénat à moins qu'à travers Sao Paulo et le bureau de Montevideo, la liaison se fasse entre les gens animateurs, chiliens, argentins, colombiens, vénézuéliens et les mécènes. Par contre, j'ai grande confiance dans les cinémathèques qui naissent des ciné-clubs, car elles sont basées sur des hommes passionnés et désintéressés, c'est pourquoi, nous n'avons pas hésité à nommer correspondant le Pérou, la Colombie, et Cuba, mais ils sont paralysés par le manque d'argent et auront beaucoup de mal à atteindre un stade plus élevé, voir votre propre histoire, c'est la raison d'être du Pool parce que la F.I.A.F. est un organisme puissant, parce que ses membres, même sans argent, représentent des institutions sérieuses et respectées et appelées tôt ou tard à devenir puissantes et fortes.

C'est diminuer la F.I.A.F. que pour le plaisir de devenir universelle très vite, elle s'adjoigne des organisateurs qui ne sont que sur le papier car alors on aura tendance à ne pas la prendre au sérieux, c'est pourquoi je veux que vous et Roland deveniez forts avant que l'on ait toutes les cinémathèques d'Amérique Latine, dont l'existence n'est que théorique, en les distinguant de vous et ne les connaissant qu'à travers le Pool d'Amérique Latine qui vous donne une autorité qui doit vous permettre d'accélérer votre développement et ne pas être confondus avec les Ciné-Clubs cinémathèques.

Penser d'abord aux membres existants, n'aider les autres qu'à travers eux, ne les admettre comme membres qu'au moment où ils représentent quelque chose de stable, telle est la ligne de la F.I.A.F. en Amérique Latine et qui est l'inverse de celle que nous suivons en Europe parce que le jour où un Ciné Club en Europe devient une Cinémathèque soutenue par la F.I.A.F. cela représente sa prise en considération par l'Etat et l'aide financière de cet Etat.

Ce n'est que mon point de vue, mais je crois qu'il est sage. Pourquoi avoir des membres qui peuvent disparaître et donner une impression de manque de solidité. Par contre, on peut les avoir comme adhérents à Montevideo, et les aider par la voie du Pool jusqu'au moment où Roland et vous aurez les locaux, l'argent, serez sortis de vos difficultés et de ce fait, il n'y aura plus d'inconvénient à ce que d'autres cinémathèques, membres de la F.I.A.F. soient faibles.

6) J'arrive au point le plus délicat de ma lettre et m'empresse de vous dire que Lasala est à côté de moi et cela m'encourage à entrer dans ce 6°

C'est l'affaire du SODRE. Pour la première fois Trelles a fait son apparition à la F.I.A.F. accompagné de Mme Garcia CAPURRO. Essayons d'être objectif. Depuis trois ans, il n'a plus fait de choses contraires à nos règlements et statuts, au contraire, il a compris qu'il fallait les respecter et ce que nous lui reprochions était simplement des infractions à nos statuts, mais pas à la loi.

D'autre part, il n'a pas la riche cinémathèque dont il se vante; on ne peut dire qu'il n'a pas de films, il en a plus que la Cinémathèque du Pérou ou celle de la Colombie ou celle du Maroc ou le Musée de Tunis ou la Cinémathèque Hollandaise. Donc nous n'avons pas le droit de dire qu'il n'a pas de Cinémathèque. Tous les ans, il achète quelques films parce qu'il a des moyens. Donc le seul reproche à faire au SODRE, c'est qu'il ne vient jamais au Congrès. Ce n'est pas une question de vie ou de mort.

Donc nous n'avons plus la même idée sur le SODRE qu'avant. Nous avions décidé d'attendre le moment où le SODRE aurait la télévision pour voir ce qui se passerait avec les films. Il ne semble pas que Mme CAPURRO s'empare des films du SODRE pour la télévision. Donc les actions du SODRE existent. J'imagine que le début de ce 6° est déjà interprété par vous comme une trahison de ma part. Rassurez-vous, je n'ai pas l'intention de vous mettre après le SODRE mais si je vous dis cela, c'est parce que, comme Lasala, je suis inquiet et trouve que c'est le moment ou jamais de profiter de la conversation que j'ai eue avec Mme CAPURRO qui me paraît être une femme très intelligente, très désintéressée, et plus au fait de la situation que je ne croyais pour arriver à trouver une formule qui vous permette de continuer votre travail et d'accroître vos moyens et vous donner la stabilisation dont vous avez besoin.

De quoi s'agit-il? Mme CAPURRO voit très bien les faiblesses de Trelles. Mme Capurro n'a pas l'intention de laisser croupir la situation. Elle ne m'a pas caché qu'elle envisagerait de parler de tout cela avec Julot ARTEAGA qu'elle connaît. Lasala me dit qu'il est avec vous et voilà l'idée que j'ai eue pour éviter un accord qui finirait par une scission et serait une catastrophe à cause de l'organisation du SODRE dont Lasala m'a expliqué le mécanisme.

L'idée que j'ai, est que, prenant pour base la situation italienne où il existe un accord Cinémathèque Nationale, Cinémathèque privée, vous essayiez d'obtenir une situation comparable qui sauvegarderait votre personnalité morale et celle du SODRE, qui rend possible une subvention aux deux organismes et un travail dans l'émulation.

Egalement, le système des deux cinémathèques de Moscou, là aussi, sauvegarde l'autonomie de l'initiative privée. La Cinémathèque de l'Institut de Moscou étant considérée comme privée. C'est pourquoi, il serait bon qu'ARTEAGA, lorsqu'il sera joint par Mme Capurro, ait déjà des éléments de discussion, sans avoir l'air d'être un ami personnel de Trelles, il peut se placer au-dessus des questions de personnes, en faire une affaire d'intérêt de l'Etat et de profiter des deux initiatives et de ce que représente le prestige de l'activité privée reconnue par toute l'Amérique Latine.

Au besoin, si Mme Capurro ne vous fait pas signe, il faut qu'Arteaga la joigne.

Ceci dit, il faut, parce que Mme Capurro se trouve dans cet état d'esprit, faire votre réunion à Sao Paulo, sans rien modifier de sa composition, qu'elle se rende compte que vous êtes plebiscité par toute l'Amérique latine et par le SODRE, mais il s'agit d'une question de pure tactique parce que cela renforcera Arteaga dans sa discussion, mais, de mon point de vue de fondateur de la F.I.A.F. autant cette tactique est utile, puisque la réunion est fin Février, parce qu'elle doit vous servir à obtenir cet accord que je vous conseille : I) d'obtenir un gentlemen agreement du genre Italie II) une subvention, en tant que bureau de la F.I.A.F. Autant, il serait maladroit d'écarter indéfiniment du bureau de Montevideo le SODRE. D'abord parce que vous le coincez, et, ayant vous la charge du bureau, vous le subordonneriez, au sein du bureau, à vous. Ensuite, il sera forcé de payer une cotisation au bureau. Enfin, cela doit faciliter vos propres pourparlers. Or, je veux que vous sachiez cela pour que vous le disiez verbalement en prenant une sécurité : c'est au Congrès de la F.I.A.F. à Dubrovnik que nous intégrerons le SODRE au bureau de façon que Mme Capurro vous aide pendant les mois à venir à trouver le gentlemen agreement et finance le déplacement d'Arteaga ou autre et celui d'un représentant du SODRE qui pourrait être elle. Ce qui fait qu'au milieu de nous tous, avec notre aide, le Gentlemen agreement que vous proposez, est existant. A partir de ce moment, vous aurez gagné la partie financière, consolidé votre autonomie, retrouvé les films du SODRE à votre disposition, et si Arteaga ou l'un de vous, pouvait s'installer au SODRE, il pourrait parer à tous les inconvénients à venir. Ne croyez pas que je vous fasse un tableau hypothétique, je marche au sol, et si je vous conseille ces précautions et délais c'est que je sais faire la différence entre les intentions que je crois avoir devinées et les réalités qui les transforment quand on revient au pays. Donc, n'invitez pas, à la suite de ma lettre, Trelles à Sao Paulo, mais prévoyez que vous rencontrerez quelqu'un du SODRE à Dubrovnik.

7° Point final, le bureau de Montevideo, à partir du moment où son budget de base s'insère dans le budget général de la F.I.A.F. et qu'une fraction de ses dépenses est réglée par l'ensemble des cinémathèques, peut avoir en son sein deux membres non américains, par exemple, moi et une autre personne pouvant se déplacer facilement de telle manière que lorsqu'un pays d'Amérique latine prend en charge les invitations, il soit obligé de prendre un membre du Comité Directeur de la F.I.A.F. c'est pourquoi je pense à deux pour qu'il y'en ait toujours un qui puisse y aller.

8) Je vous signale que c'est Germain Puig qui à Cuba représente la F.I.A.F. et personne d'autre depuis 1951, Congrès de Cambridge. C'est un garçon très bien et très tenace, comme il vient de le prouver par la reprise de l'activité de la Cinémathèque de Cuba et, par conséquent, à part les membres effectifs de la F.I.A.F. il représente la Cinémathèque d'Amérique latine, la plus ancienne, avec la F.I.A.F. et a eu les rapports les plus suivis et les plus sérieux, ni contretypes illégaux et toujours une ponctualité extraordinaire pour le retour des copies prêtées.

Au contraire, la F.I.A.F. n'a aucun rapport avec le Venezuela depuis l'apparition de Melle Benacerraf au Congrès de Vence et nous sommes très prudents de ce côté.

Merci pour les 60.000 Francs que Lasale vient d'apporter.

par toute l'Amérique latine et par le SUDRE, mais il s'agit d'une question de pure tactique parce que cela renforcez l'attitude dans la discussion, mais, de mon point de vue de l'organisation de la F.I.A.F. autant cette tactique est utile, puisque la réunion est fin février parce qu'elle doit vous servir à obtenir cet accord que je vous conseille : (I) d'obtenir un gentilement d'agrement de la part de la F.I.A.F. d'abord, en tant que bureau de la F.I.A.F. d'abord, il serait malade à écartier indifféremment le bureau de Montevideo le SUDRE. D'abord parce que vous le connaissez, et, ayant vous la charge de bureau, vous le subordonnez, au sein du bureau, à vous. Ensuite, il sera forcé de payer une cotisation au bureau. Enfin, cela doit faciliter vos propres pourparlers. Or, je veux que vous sachiez cela pour que vous le disiez véritablement en prenant une sécurité : c'est au Congrès de la F.I.A.F. à Dubrovnik que nous interviendrons le SUDRE au bureau de façon que Mme Caputo vous aide pendant les mois à venir à trouver le gentilement d'agrement et finance le déplacement d'Artega ou autre et celui d'un représentant du SUDRE qui pourrait être elle. Ce qui fait qu'un million de nous tous, avec notre aide, le gentilement d'agrement que vous proposez, est existant. A partir de ce moment, vous aurez gagné la partie financière, consolidé votre autonomie, retrouvée les films du SUDRE à votre disposition, et si Artega ou l'un de vous, pouvait s'installer au SUDRE, il pourrait payer à tous les inconvénients à venir. Ne croyez pas que je vous fasse un tableau hypothétique, je marche au sol, et si je vous conseille ces propositions et délais c'est que je sais faire la différence entre les intentions que je crois avoir devinées et les réalités qui les transforment quand on revient au pays. Donc, n'invitez pas, à la suite de ma lettre, Trilles à Sao Paulo, mais prévoyez que vous rencontrerez quelqu'un du SUDRE à Dubrovnik.

7° Point final, le bureau de Montevideo, à partir du moment où son budget de base s'insère dans le budget général de la F.I.A.F. et qu'une fraction de ses dépenses est réglée par l'ensemble des cinématheques, peut avoir en son sein deux membres non américains par exemple, moi et une autre personne pouvant se déplacer facilement de telle manière que lorsque un pays d'Amérique latine prend en charge les invitations, il soit obligé de prendre un membre du Comité Directeur de la F.I.A.F. c'est pourquoi je pense à deux pour qu'il y'en ait toujours un qui puisse y aller.

(8) Je vous signale que c'est Germain Lutz qui a Cuba représenté la F.I.A.F. et personne d'autre depuis 1951, Congrès de Cambridge. C'est un garçon très bien et très sérieux, comme il vient de le prouver par la reprise de l'activité de la Cinématheque de Cuba et par conséquent, à part les membres effectifs de la F.I.A.F. il représente la Cinématheque d'Amérique latine, la plus ancienne avec la F.I.A.F. et les rapports les plus suivis et les plus sérieux, ni contreparties illégales et toujours une ponctualité extraordinaire pour le retour des copies prêtées.